

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Lundi 20 janvier 2020

## INVITATION PRESSE

Didier Poidyalwane, membre du gouvernement en charge notamment de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse, et le directeur de l'ADCK, Emmanuel Tjibaou, signeront, **mercredi 22 janvier à 9 heures au centre culturel Tjibaou**, six conventions qui permettront à ces deux partenaires de travailler ensemble, dans l'intérêt des mineurs pris en charge par la direction de Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJAJ).

> *Vous y êtes cordialement invités.*

Ces conventions permettront notamment à l'ADCK de devenir organisme d'accueil pour l'exécution de peines telles que le travail d'intérêt général, la réparation pénale, etc.

\* \*  
\*